



Forest
Peoples
Programme



Note d'information

Obligations juridiques internationales et régionales de la République Démocratique du Congo

Principaux instruments universels de droits humains	Date de ratification	Reconnaissance des compétences particulières des organes conventionnels
Conventions internationales		
Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	21 avril 1976	Plaintes de particuliers : Non
Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	1er novembre 1976	
Pacte international relatif aux droits civils et politiques	1er novembre 1976	Plaintes inter-États : Non
Pacte international relatif aux droits civils et politiques – premier Protocole facultatif (procédure de plaintes)	1er novembre 1976	
Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	17 octobre 1986	
Convention sur la biodiversité biologique	12 mars 1994	
Convention contre la torture	18 mars 1996	Plaintes inter-États : Non
Convention relative aux droits de l'enfant	27 septembre 1990	
Convention relative aux droits de l'enfant – Protocole facultatif concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés	11 novembre 2001	

Principaux instruments universels relatifs aux droits de l'homme	Date de ratification	Reconnaissance des compétences particulières des organes conventionnels
Conventions et Déclaration internationales		
Convention relative aux droits de l'enfant – Protocole facultatif	11 novembre 2001	
Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones	Adoption par la RDC le 13 septembre 2007	
Convention contre la torture – Protocole facultatif	23 septembre 2010	
Conventions régionales		
Charte africaine des droits de l'homme et des peuples	28 juillet 1987	
Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique	9 février 2009	

Instrument juridique auxquels la RDC n'est pas partie

- Convention C107 de l'Organisation mondiale du travail relative aux populations autochtones et tribales.
- Convention C169 de l'Organisation mondiale du travail relative aux peuples indigènes et tribaux.
- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels – Protocole facultatif (procédure de plaintes – pas encore en vigueur).
- Pacte international relatif aux droits civils et politiques – Deuxième Protocole facultatif visant à abolir la peine de mort.
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes – Protocole facultatif (procédure de plaintes).
- Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.
- Convention relative aux droits des personnes handicapées.
- Convention relative aux droits des personnes handicapées – Protocole facultatif (procédure de plaintes).
- Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.
- Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant.
- Protocole relatif à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, portant création d'une Cour africaine des droits de l'homme et des peuples.